

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2013

---

## RÉFORME DE LA BIOLOGIE MÉDICALE - (N° 724)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 42 (Rect)

présenté par  
Mme Neuville

-----

#### ARTICLE 10

À l'alinéa 3, après la référence :

« L. 4221-9, »

insérer la référence :

« L. 4221-12 ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.